

# La signature électronique dans Brio : une nouvelle histoire débute

Fin juin, nous commencerons à mettre à la disposition de nos clients Brio la nouvelle solution de signature numérique de Connective. Une évolution qui s'apparente à une petite révolution pour atteindre un unique objectif : que les courtiers et leurs clients aient une expérience positive lors de la signature numérique de documents. Simple, rapide et légale, ces trois termes résument parfaitement notre nouvelle signature.

## Une signature simple

Avec la nouvelle signature de Brio, le client a l'embarras du choix : c'est lui qui décide du support qu'il va utiliser pour procéder à la signature : PC, tablette ou smartphone ; la signature numérique est disponible sur les trois types d'appareils.

De plus, il peut également opter pour la méthode de signature qui lui convient. Désormais, il a en effet la possibilité de signer au moyen d'un code unique envoyé par sms ou par e-mail, mais il peut

également choisir de signer via sa carte d'identité électronique (eID) ou via itsme<sup>\*1</sup>.

Enfin, inutile de télécharger et de se connecter à une application telle que MyBroker, la signature ne requiert aucune contrainte technique.

Plus simple, n'est pas possible.

1. La possibilité de proposer ou non la signature via itsme\* à son client sera laissée à l'appréciation de chaque courtier.

## Une signature rapide

Pour signer, 3 étapes suffisent :

1. Votre client clique sur le lien compris dans l'e-mail l'informant qu'il a reçu un document à signer.
2. Il arrive sur la plate-forme de Connective où il prend connaissance du document à signer.
3. Après avoir choisi le mode de signature souhaité, il introduit le code qui lui a été envoyé ou son code PIN.  
Et voilà, le document est signé.

Votre client reçoit automatiquement par e-mail la notification que le document a bien été signé, avec un lien lui permettant de le télécharger. Quant à vous, vous recevez le document signé et n'avez plus qu'à l'intégrer dans Brio.



## Une signature légale

La signature électronique dispose d'un cadre juridique complet au travers du règlement eIDAS, valable dans toute l'union européenne.

Ce règlement reconnaît 3 niveaux de signature :

- **La signature simple** : elle correspond au premier stade de sécurité et ne permet pas d'identifier le signataire de manière univoque. C'est le cas de la case à cocher, par exemple ou encore du bouton "J'accepte".
- **La signature avancée** : elle permet d'identifier formellement le signataire et garantit que le document ne peut pas être modifié. Elle est donc plus sécurisée. Il s'agit par exemple de la signature réalisée via un code unique envoyé par sms ou par e-mail
- **La signature qualifiée** : d'un point de vue juridique, elle est équivalente à une signature manuscrite. Elle est basée sur un certificat fourni par un "Qualified Trust Service Provider". C'est le cas de la signature effectuée via eID ou via itsme. Elle est utilisée pour les transactions de haute valeur ou à risque élevé.

## Connective, un nouveau départ pour la signature numérique dans Brio

La fonctionnalité de signature numérique dans Brio n'est pas nouvelle. Précurseurs en la matière, nous avons, dès 2013, développé notre propre signature qualifiée : PortiSign.

L'intégration des solutions de signature de Connective dans Brio, c'est donc une page qui se tourne puisque nous abandonnons PortiSign. Mais c'est surtout le début d'une nouvelle histoire. Notre objectif est en effet de faire évoluer la signature électronique et ses possibilités. Ainsi par exemple, améliorer l'intégration des documents signés dans Brio, permettre la signature de plusieurs documents à la fois ou encore soumettre un document à plusieurs signataires, voilà quelques exemples d'évolutions que nous allons développer à terme dans Brio.

Une chose est sûre, vous n'avez pas fini d'entendre parler de la signature numérique dans Brio !

Pour en savoir plus sur la signature numérique

Regardez notre Sofa Chat qui lui est consacré. Il est disponible sur le blog de notre site web : [www.portima.com](http://www.portima.com)

**brio**